

Méditation de la 2^{ème} veillée de l'avent : la paix politique

C'est de paix politique que nous sommes invités à parler ce soir. Et je sais par avance, que je m'aventure sur des peaux de bananes !

De quoi se mêlent les Eglises ? Les convictions chrétiennes ne doivent-elles pas rester du domaine privé ?

Les pasteurs n'ont pas à faire de la politique mais à prêcher l'évangile, me disait un jour quelqu'un. Et il ne devait pas être seul à avoir cette opinion ! D'ailleurs, rajoutait mon interlocuteur : « Le Christ lui-même n'a-t-il pas dit « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ? » me signifiant ainsi que les pasteurs avaient à se taire, un devoir de réserve à respecter, dès lors qu'il s'agit de la vie publique.

Par ailleurs, on admire un Martin Luther King qui au nom de la foi chrétienne et de l'affirmation biblique de la dignité de toute personne humaine, s'est engagé dans le débat politique pour défendre les droits de l'homme noir aux Etats-Unis d'Amérique. On est ému devant la figure de Dietrich Bonhoeffer qui au nom de sa foi chrétienne s'est engagé dans la mêlée politique pour essayer avec d'autres, de mettre un terme au pouvoir fou d'un Hitler

Alors quoi ? L'Eglise a-t-elle quelque chose à dire dans le domaine politique ? Les compétences et les rôles sont-ils effectivement aussi cloisonnés que le voudraient certains ? En admettant que l'Eglise a un rôle à jouer dans le domaine politique, de quel ordre est-il ? Autrement dit, quelle est la vocation politique du chrétien, des Eglises, si tant est qu'il y en a une ?

Pour répondre à ces questions, faisons un détour par ce qui fonde notre foi, les Ecritures

1. Dans la Bible

Il me semble important de dire d'emblée qu'il n'y a pas de doctrine politique ou de théorie politique spécifiquement biblique. S'il y a un enseignement éthique explicite dans la Bible, il n'en est pas de même pur la politique. Autrement dit, il est impossible de tirer une Politique de l'Ecriture sainte.

Cela signifie-t-il alors qu'ils ont raison, ceux qui affirment que l'Eglise, les chrétiens – en particulier les pasteurs -, n'ont pas à se mêler de politique ? La réponse à ces questions est probablement dans la nuance. Et l'exemple du prophétisme face au pouvoir du roi peut nous aider à avancer dans cette réflexion

a. le prophétisme dans la Bible : ex. Samuel face à David

Souvenez-vous de l'histoire du roi David qui, à cause de son pouvoir royal, se croit au-dessus des lois éthiques et se permet de prendre la femme d'Uri et de monter un subterfuge pour que Uri meurt à la guerre et qu'en toute « légalité » David puisse prendre Bethsabée pour épouse. Le prophète Samuel ayant eu vent de la manœuvre, va voir le roi et l'interpelle par une parabole qui pousse le roi à prononcer une condamnation envers celui qui s'est comporté comme goujat. Et le prophète ose alors cette dénonciation courageuse : « Cet homme, c'est toi ! »

Si dans l'ancien testament le rôle politique revient au roi et le rôle religieux aux prêtres et que leurs charges ne doivent pas être confondues, il existe un intermédiaire entre Dieu et le roi, entre Dieu et le pouvoir religieux, à savoir le prophète dont le rôle constant est de veiller à la justice, au respect du droit par le roi, les prêtres et le peuple. Et lorsque la justice et le droit sont bafoués, le rôle du prophète est alors d'interpeler, au nom de Dieu, le politique. Le rôle du prophète est de rappeler constamment au pouvoir qu'il n'est pas une fin en soi, mais qu'il est au service du peuple et qu'il reçoit son pouvoir d'un ailleurs, de Dieu.

La fonction prophétique c'est-à-dire la vigilance exercée au sujet du respect du droit et de la justice est une des fonctions de l'Eglise. Même si elle ne se décrète pas elle-même prophète, les circonstances peuvent la conduire à assumer cette fonction par fidélité à l'évangile. Et je pense à ces hommes et ces femmes, par exemple qui, durant la seconde guerre mondiale, se sont levés pour protester contre un pouvoir inique et amoral ; qui au prix de leur vie – car être prophète c'est toujours être exposé – ont dénoncé un pouvoir qui s'idolâtrait lui-même, qui avait perdu le sens de sa fonction, à savoir être au service du peuple, veiller au droit, à la justice, à l'égalité de tous.

Dans l'AT, à chaque fois que le droit et la justice, le respect de la dignité humaine sont bafoués, que l'orphelin, la veuve et l'étranger sont maltraités, des prophètes parlant au nom de Dieu, se sont levés pour interpeler le pouvoir politique. Ils constituent la conscience morale et spirituelle du peuple. Ils sont la voix des sans-voix, des sans-droits, des sans-riens. Ce n'est pas pour rien que le prophète est appelé « veilleur » dans l'AT.

Et si aujourd'hui les Eglises et les pasteurs ont à dire une parole politique, c'est toujours et encore dans cet esprit-là : en tant que veilleur. Se taire serait de la lâcheté, non seulement à l'égard de leurs convictions religieuses, mais aussi à l'égard du pouvoir qui a besoin, autant que le peuple, de ce regard extérieur qui permet de redresser la barre, de revenir vers Dieu, autrement dit vers une pratique de la justice et du droit dans laquelle l'homme est respecté ; dans laquelle la dignité de l'homme n'est jamais oubliée.

Certes, diront certains, cela est peut-être vrai dans l'AT, mais Jésus, n'a-t-il pas introduit une distinction nette entre Dieu et César ? Et l'apôtre Paul n'a-t-il pas dit qu'il fallait être soumis aux autorités. Comment articuler le message prophétique de l'AT avec l'enseignement du Christ et de l'apôtre Paul ?

b. L'apôtre Paul : Romains 13

En Romains 13, l'apôtre Paul dit en effet ceci : *«Chacun doit se soumettre aux autorités qui exercent le pouvoir. Car toute autorité vient de Dieu ; celles qui existent ont été établies par lui. Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité s'oppose à l'ordre voulu par Dieu. Ceux qui s'y opposent attireront le jugement sur eux-mêmes.»*

Si l'apôtre Paul appelle à la soumission à l'Etat, comme à la volonté de Dieu lui-même, cette recommandation n'a de sens que dans la mesure où le pouvoir lui-même exprime la volonté divine et où il lui est, lui-même soumis. Il est intéressant de noter que par 3 fois en l'espace de 2 versets (4 et 5), l'apôtre dit que le pouvoir politique auquel il convient de se soumettre est un pouvoir au service de Dieu pour nous encourager au bien et empêcher ou combattre le mal ! Cela signifie implicitement que si un pouvoir politique pactise avec le mal, ne pratique pas la justice, n'aime pas la miséricorde, ne recherche pas le « bonheur » de ceux dont il a la responsabilité, le chrétien est libéré/exonéré de son devoir de soumission ! Face à un pouvoir qui prendrait la place de Dieu et qui, loin de protéger le bien (v.3) prônerait le mal, la soumission évoquée au verset 1 n'est plus de mise. Ainsi, l'apôtre Paul n'exclut pas dans son propos la possibilité de l'objection de conscience, voire la résistance et même la révolte, si le pouvoir va à l'encontre des valeurs humanistes et de l'éthique. Il est des situations où la fidélité à Dieu et au message évangélique conduit le chrétien à la résistance, au devoir de

dénoncer des pratiques politiques, sociales et économiques qui bafouent le droit et la dignité humaine.

Et Jésus n'a pas dit autre chose lorsqu'il a répondu aux pharisiens et partisans d'Hérode qui essayaient de le mettre en difficulté à propos de l'impôt dû à César : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

c. Jésus et le pouvoir politique

Comment comprendre cette réponse ? Que politique et religion n'ont rien à voir ensemble ? Non, certainement pas, mais il s'agit de ne pas les confondre : autrement dit Jésus dénonce toute forme de théocratie et tout impérialisme totalitaire et idolâtré.

Dieu et le pouvoir politique (César) ne sont pas à mettre sur un plan d'égalité. Il n'y a aucune commune mesure entre Dieu et César : à l'un il convient de rendre la monnaie qui lui appartient, à l'autre la gloire et le culte qu'il est seul à pouvoir revendiquer. Le politique n'est donc pas sans consistance propre, ni même sans intérêt spécifique, mais ceux-ci ne peuvent entrer en concurrence avec la divinité de Dieu et ne prennent de valeur qu'à condition de se démarquer radicalement de toute prétention à l'autorité suprême qui leur est, ici, déniée.

Il faut rendre à César ce qui est à César, mais pas plus.

À Dieu il faut rendre ce qui lui appartient, c'est-à-dire notre être tout entier, créé à l'image de Dieu, en vue de lui ressembler et de lui faire honneur. Ce devrait être la première préoccupation des croyants et cette préoccupation inclut aussi le souci du respect de l'image de Dieu en chaque personne, le souci d'une gestion de la terre telle que Dieu l'a confiée à Adam, autrement dit, une responsabilité politique, économique et sociale au service de l'homme.

Si donc, la distinction entre pouvoir de Dieu et pouvoir des hommes est posée comme naturelle et nécessaire, il est pourtant nécessaire d'articuler ces deux réalités. Comment ?

2. Luther et Calvin

Luther et Calvin ont répondu à cette question par la doctrine des « deux règnes » qui peut se résumer ainsi : Le chrétien, parce qu'il est sous le *règne du Christ*, ne devrait pas avoir besoin de règles pour faire le bien et aimer son prochain. En même temps le croyant reste un

humain comme les autres, vivant avec les autres. Il participe aussi du règne du monde. Il a donc besoin des règles et obligations de la société dont il est membre, pour vivre dans la justice et la paix. Ainsi Dieu, au moyen du pouvoir temporel, agit par la contrainte de la Loi pour que les hommes s'abstiennent des mauvaises actions. La loi exerce ici sa fonction politique.

Le chrétien est *citoyen à part entière de ce monde* qu'il est appelé à construire. Cette citoyenneté séculière implique que le chrétien prenne en charge les responsabilités qui lui incombent en fonction des rôles qu'il assume dans la société et à partir des convictions croyantes qui sont les siennes. Il se sait responsable de l'espace public, de sa définition, de son aménagement, de son maintien. Autrement dit, nous sommes tous appelés à « *faire de la politique* » au sens le plus noble de ce terme. Ce service de la cité est une fonction fondamentale pour la coexistence humaine et il vaut la peine de l'exercer sous quelque forme que ce soit, comme citoyen, comme électeur, comme élu, comme fonctionnaire, comme magistrat. La tâche politique, avec ce qu'elle réclame de conviction éthique et d'engagement responsable, a toujours été valorisée par les Réformateurs comme un service de la communauté humaine, un mandat qui vient de Dieu.

La foi ne saurait se réduire à une affaire privée. Et si les Églises n'ont pas de leçons à donner aux responsables politiques, ni de programmes à leur offrir clés en main, elles ont à les encourager dans leur mission qui est d'abord un service, leur en rappeler l'importance et la noblesse, prier pour eux, les accompagner de façon constructive, vigilante et loyale.

Mais le chrétien, parce qu'il est aussi et fondamentalement citoyen du Royaume, est étranger sur cette terre. Cette citoyenneté spirituelle le rend donc libre à l'égard des réalités de ce monde dont il ne doit jamais faire des idoles. Il ne saurait donc tout attendre du politique ni l'absolutiser. Il sait que le politique n'est jamais parfaitement juste, qu'il n'est au mieux que presque juste. C'est pourquoi le politique ne doit pas être livré à lui-même sans instance critique. Et donc, tout en respectant son autonomie, les chrétiens et les Églises doivent toujours s'efforcer d'introduire du débat dans la vie sociale pour empêcher le politique de se refermer sur lui-même comme un absolu incontestable.

C'est pourquoi, la loyauté des chrétiens citoyens est une « loyauté critique ». Ce qui veut dire que lorsque les écarts deviennent intolérables et suscitent des injustices criantes, ils doivent, par loyauté,

marquer clairement leur avis critique. Alors comment et dans quel domaine ?

3. Le rôle des Eglises et la pratique politique du chrétien

Dans sa déclaration de mars 1992, le Consistoire supérieur de l'ECAAL, qui se penchait sur la question des fondements et implications de l'engagement politique des chrétiens et de l'Eglise, disait ceci : « Dans une société où la rentabilité et la croissance économique effrénée risquent sans cesse d'engendrer l'exclusion, où la politique régionale, nationale et internationale risque de n'être qu'une course au pouvoir, le message du parti pris de Dieu pour toute l'humanité donne sens et dignité à toute vie humaine. Personne ne saurait être exclu, qu'il soit riche ou pauvre, productif ou non productif, proche ou étranger, homme ou femme, innocent ou coupable, ami ou ennemi [...]. Dans une société où l'homme risque de pervertir sa liberté par un usage irresponsable de son savoir et de son pouvoir au détriment des autres et de la création tout entière, l'Evangile nous appelle à une gestion responsable, soucieuse d'un nouvel ordre économique et écologique régional, national et international [...]. Dans une société où la privatisation de la liberté et l'individualisme exacerbé conduisent à une indifférence généralisée, où le pouvoir de l'argent sert souvent de référence, où l'égoïsme individuel ou collectif menace la survie même de la création, le message libérateur de l'Evangile crée une solidarité nouvelle. Liberté et service mutuel ne se contredisent pas, mais sont les deux faces d'une même réalité [...]. Nous ne pouvons pas rendre le monde parfait, mais nous avons la liberté et la responsabilité de témoigner de l'amour de Dieu là où règnent le mal et la souffrance et de nous opposer aux pouvoirs de destruction et à la mort. Dans un monde où l'espérance s'éteint, l'Evangile s'oppose à toute résignation et suscite des signes du Royaume de Dieu »

Autrement dit, le rôle de l'Eglise est de participer au combat pour l'homme, en particulier des faibles, de veiller à ce que jamais les fins ne justifient les moyens car tous les moyens ne sont pas dignes de l'homme ; de rechercher dans les conflits un compromis qui ne soit pas synonyme de compromission ; de dénoncer l'enrichissement d'une minorité sur le dos de la majorité ; de veiller à un juste partage et au respect de la nature tout entière ; d'affirmer le droit au travail qui fait partie de la dignité humaine ; de valoriser le droit et de se préoccuper du bon fonctionnement de la justice.

L'Eglise n'a pas à se soumettre de façon servile au pouvoir politique, elle a à le respecter mais aussi à en dénoncer les vices.

Parce que nous affirmons que Dieu aime toute l'humanité, nous ne pouvons pas, en tant que chrétiens, exclure une catégorie de personne ou en privilégier d'autres. Mais nous avons à porter le souci des pauvres, des opprimés, des marginaux, des minorités et des sans voix qui sont autant enfants de Dieu que nous. Nous avons à lutter contre tout comportement asocial ou égoïste, contre tout privilège de caste, de race, de sexe ou de parti et à affirmer haut et fort la valeur absolue de la personne humaine.

Le rôle politique de l'Eglise, des chrétiens, consiste à exercer une vigilance prophétique, un engagement humaniste et une critique constructive des dérives du pouvoir. Cela s'exprime de bien des manières, en particulier aussi au travers des urnes.

Nous avons une responsabilité politique qui engage l'homme et la paix entre les hommes.

C'est en assumant cette responsabilité politique que nous témoignons de l'Evangile qui place toujours l'homme, sa vie et sa dignité humaine, au cœur des préoccupations du Christ.

Puissions-nous être habités par cette même préoccupation et être des artisans de paix au cœur de notre société et de notre monde. Amen